

Image not found or type unknown



Titre de sejour en france

Par **havakim**, le **10/12/2014** à **21:39**

bonjour a tous,rnje suis en France depuis 2008 sans papiers ,Ma Mere est francais par reintegration moi pas a cause de mon age jetais majeur au moment de sa naturalisation, maintenant elle vie seul je ne peux pas la quitter vu son age et sa sante,quelquun pourrais il me renseigner sur la procedure legal a suivre pour obtenir un titre de sejour dans le cadre de la circulaire valls ou autres etant donnee que je nai quun frere en Algerie mais pas de relations avec, le reste de ma famille tous en europe et de nationalite francaise.rnmerci pour vos reponses

Par **aguesseau**, le **11/12/2014** à **09:38**

bjr,rnvous pouvez demander à la préfecture, un titre de séjour comme descendant de français, mais il y a sans doute des conditions de logement, de ressources, d'assurance maladie.rncdt